

## DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

**CODE : UE 2-1**

### DIMENSIONS SOCIALES ET REPRESENTATIONS

<b>Catégorie : Paramédicale</b>	
Collège d'Ergothérapie de Bruxelles <b>Téléphone secrétariat :</b>	<b>Sous-section / Spécialité :</b> <b>Finalité :</b>
Implantation	
Cycle : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2  Bloc d'études : 1 Situation dans la formation : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> quadrimestre <input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup> quadrimestre Niveau du cadre européen de certification : <input checked="" type="checkbox"/> Niveau 6 <input type="checkbox"/> Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : <i>Néant</i>  Unité(s) d'enseignement co-requise(s) à cette UE : <i>Néant</i>  Volume horaire/an : <b>72h</b> Nombre de crédits ECTS : <b>5 ECTS</b> Obligatoire ou optionnel : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable(s) de l'UE : Mme E Hofman	Titulaires des Activités d'Apprentissage : Mr F. Defraigne, Mme E. Hofman, Mme H. Wardavoir, Mme B. Bellen, Mme Dumont
<b><u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :</u></b>	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<b><u>Compétences*</u></b> : 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle 2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires 3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives 4. Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes 5 Assurer une communication professionnelle 6 Pratiquer les activités spécifiques à son domaines professionnel	

**Capacités :**

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
  
- 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession.
- 2.3 Respecter la législation et les réglementations.
  
- 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
  
- 4.1 Identifier les situations liées à l'occupation humaine.
  
- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire.
- 5.4 Informer conseiller et ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activités et sa participation
  
- 6.1 Collecter les données holistiques de la personne en interaction avec l'environnement et les habitudes de vie.
- 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

**ACQUIS D'APPRENTISSAGE\* SPECIFIQUES**

**Par Activité d'Apprentissage :**

**A.A. Sociologie :**

Permettre à l'étudiant de saisir les enjeux sociologiques à l'œuvre au sein des champs liés à la sociologie de la santé. Focaliser l'attention sur les fonctions sociales des institutions de santé et amener ainsi une approche liée aux différents publics accueillis ainsi qu'aux différentes professions dans « l'univers » de la santé. Définir la notion de culture(s) et s'intéresser aux conséquences de ce concept à géométrie variable sur la production de soins. Approche du handicap, de la maladie, de l'altérité et du stigmatisme pour amener l'étudiant à en saisir toute la portée dans sa pratique professionnelle.

L'étudiant doit être capable d'analyser l'environnement de travail dans lequel il sera amené à évoluer, développer ses capacités de réflexion quant à sa pratique. Il devra également être à même de comprendre les enjeux professionnels, éthique, déontologiques de son environnement de travail. En outre, les objectifs spécifiques viseront à permettre à l'étudiant de se mouvoir dans une équipe pluridisciplinaire, communiquer à propos de sa

pratique et situer le patient dans un environnement plus large que le cadre strict de la « santé ».

#### **A.A. Education pour la santé :**

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de connaître et de comprendre la portée des notions suivantes:

- Promotion de la santé, santé communautaire, éducation à la santé
- Les différents types de prévention: préventions primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire ainsi que les moyens qui les composent ;

L'étudiant sera capable d'avoir une réflexion sur ses croyances et les analyser en tenant compte des informations scientifiques ; Être capable d'une approche réflexive et de questionnement sur la notion de comportements, de « risques » en tant que jeune adulte et futur professionnel de la santé

Suite à la compréhension de l'évolution du concept de santé au fil du temps : l'étudiants sera capable de situer les enjeux actuels en matière de promotion de la santé ;

L'étudiant sera capable d'utiliser et de créer des outils d'éducation vus au cours.

#### **A.A. Travail en équipe pluridisciplinaire :**

4.1.2. Identifier les besoins et les attentes liés à la situation de handicap d'une personne dans différents environnements (médical, professionnel, éducatif, social, ...).

5.1.1. Sélectionner les données pertinentes de sa pratique professionnelle à transmettre à différents interlocuteurs.

5.3.1. Enoncer les théories liées à l'organisation des équipes

#### **A.A. Droit et législation :**

- Maîtriser des notions juridiques qui lui permettront de respecter la législation et les réglementations propres à sa profession future mais aussi importante pour tout citoyen vivant dans un état de droit.
- Maîtriser le vocabulaire juridique
- Utiliser des dispositions légales et une jurisprudence appropriée à la matière.
- Comprendre l'organisation juridique du pays et son fonctionnement judiciaire permettront à l'étudiant d'être mieux armé pour sa vie privée et professionnelle mais également plus à même de conseiller utilement et de manière pertinente le patient faisant appel à ses services.

#### **A.A. Déontologie :**

- Connaître l'histoire de l'ergothérapie dans le monde, depuis ses origines jusqu'à nos jours.
- Connaître l'histoire de l'ergothérapie en Belgique.
- Connaître les différentes associations professionnelles et leurs rôles
- Situer les Arrêtés Royaux d'application de l'ergo. en Belgique
- Connaître les différentes notions relatives à l'éthique et à la déontologie
- Connaître les différentes étapes du raisonnement éthique de Kohlberg
- Respecter le code de pratique professionnel en Belgique

### **CONTENU SYNTHETIQUE**

#### **Par Activité d'Apprentissage :**

#### **A.A. Sociologie :**

- Fonctions sociales de l'hôpital
- Théories de l'organisation hospitalière

- Les groupes professionnels au sein des institutions de santé
- Santé et maladie (représentations sociales)
- Handicap et stigmates
- Santé et culture(s)

#### **A.A. Education pour la santé :**

- Historique et clarification des concepts en lien avec l'éducation à la santé et la santé communautaire
- Les priorités en matière d'éducation à la santé en Belgique francophone (Fédération Bruxelles-Wallonie)
- Déterminants de la santé
- Facteurs personnels et comportements
- Rôle de l'éducateur à la santé
- Méthodologie de l'éducation à la santé
- Ressources et outils dans le domaine.
- Exemples dans différents domaines d'intervention

#### **A.A. Travail en équipe pluridisciplinaire :**

- Approche du concept de handicap : évolution historique du concept de handicap à travers les événements de société, les instruments du droit et les politiques internationales et nationales de santé : vision sociétale, médicale et systémique.
- Approche des modèles explicatifs du handicap : CIF et PPH, initiation à l'utilisation du PPH
- Modèle de rééducation-réadaptation : modèle biomédical et biopsychosocial.
- Approche des modèles organisationnels de travail en équipe et d'intervention : mono-, pluri-, inter- et transdisciplinaire.
- Comprendre les enjeux du travail en équipe : charte éthique (valeurs, règles), gestion de l'information et de la communication, gestion et répartition des activités, articulation des stratégies collectives et individuelles d'intervention, processus d'évaluation du travail en équipe

#### **A.A. Droit et législation :**

- Introduction au droit.
- Séparation des pouvoirs.
- Origine du droit (source).
- Définition du droit.
- Organisation judiciaire.
- Les acteurs du monde judiciaire.
- Le procès civil.
- Notion de droit des personnes.

#### **A.A. Déontologie :**

- Histoire de l'ergothérapie de l'Antiquité à nos jours
- Histoire de la formation et de la profession en Belgique
- Associations professionnelles.
- Arrêtés Royaux relatif à l'exercice de la profession (1996 & 2010)
- Déontologie/éthique : définitions et raisonnement éthique
- Code éthique et standards de pratiques

## METHODES D'APPRENTISSAGE

### **Par Activité d'Apprentissage :**

#### **A.A. Sociologie :**

Exposé théorique, support d'échanges et interactions

#### **A.A. Education pour la santé :**

- Des exposés théoriques de type magistral
- Des illustrations audio-visuelles en lien avec la théorie et servant de base à des échanges et une participation plus importante de chacun dans le groupe.
- Participation active des étudiants exercices, présentations d'outils, ...

#### **A.A. Travail en équipe pluridisciplinaire :**

- Apports théoriques sous la forme ex cathedra.
  - Apports théoriques et apprentissage coopératif sur les notions de travail en équipe.
- Apprentissage coopératif pour la réalisation du travail en équipe sur une étude de cas

#### **A.A. Droit et législation :**

Cours basé sur le support de cours mais plus complet et plus exemplatif. Questions et réponses.

#### **A.A. Déontologie :**

Cours magistraux

## TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT PAR ACTIVITE D'APPRENTISSAGE

### **Par Activité d'Apprentissage :**

#### **A.A. Sociologie :**

Le travail personnel de l'étudiant est estimé à 12 heures.

#### **A.A. Education pour la santé :**

Le travail personnel de l'étudiant est estimé à 12 heures.

#### **A.A. Travail en équipe pluridisciplinaire :**

Le travail personnel de l'étudiant est estimé à 10 heures

#### **A.A. Droit et législation :**

Le travail personnel de l'étudiant est estimé à 25 heures.

#### **A.A. Déontologie :**

Le travail personnel de l'étudiant est estimé à 10 heures.

## SUPPORTS DE COURS\*\*

A.A. et type de support	Obligatoire	en ligne**
<b><u>A.A. Sociologie</u></b>	NON	OUI
<b><u>A.A. Education pour la santé</u></b>	NON	OUI
<b><u>A.A. Travail en équipe pluridisciplinaire</u></b>	NON	OUI
<b><u>A.A. Droit et législation</u></b>	NON	OUI
<b><u>A.A. Déontologie</u></b>	NON	OUI

## MODALITES D'EVALUATION

Le(s) titulaire(s) de l'A.A expliciteront précisément les modalités de construction de la note d'A.A. lors de la première séance de l'activité. Cette explicitation sera placée dès après sur le portail en ligne, dans le répertoire de l'activité concernée.

**Par Activité d'Apprentissage :**

**A.A. Sociologie :**

examen écrit

**A.A. Education pour la santé :**

Travail en groupe + examen écrit

**A.A. Travail en équipe pluridisciplinaire :**

évaluation orale continue + travail individuel et collectif écrit.

**A.A. Droit et législation :**

Examen oral

**A.A. Déontologie :**

Examen écrit – questions relatives à la restitution de la matière enseignée

**Evaluation spécifique de l'UE :**

Moyenne arithmétique pondérée des notes des différentes activités d'apprentissages de l'UE.

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, alors la note de l'UE sera celle de la note la plus basse.

**Pondérations au sein de l'UE :**

**Par Activité d'Apprentissage :**

*A.A. Sociologie (SOC) : 1*

*A.A. Education pour la santé (ES) : 1*

*A.A. Travail en équipe pluridisciplinaire (TEP) : 1*

*A.A. Droit et législation (DL): 1*

*A.A. Déontologie (DEO) : 1*

**Formule de la moyenne arithmétique pondérée :**

$N_{UE} = (1*N_{SOC} + 1*N_{ES} + 1*N_{TEP} + 1*N_{DL} + 1*N_{DEO}) / 5 = \dots / 20$

**SOURCES DOCUMENTAIRES**

**Utilisées par l'enseignant :**

**Droit et législation sociale :**

Utilisées par l'enseignant : Christian BEHRENDT et Frédéric BOUHON, Introduction à la Théorie générale de l'Etat - Manuel, 3e édition, Bruxelles, Larcier, 2014  
Georges KELLENS, Punir. Pénologie & droit des sanctions pénales (2000)  
Franklin DEHOUSSE, Introduction au droit public, 2ème éd., (1998)  
Georges de LEVAL, Institutions judiciaires. Introduction au droit judiciaire privé (2ème éd. 1993)

Paul DELNOY, Les libéralités et les successions (1991)

Lucien FRANCOIS, Le problème de la définition du droit (1978)

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant : Moniteur belge + recherches en bibliothèques

### **Déontologie (1) :**

1. BUXANT, P. Ce n'est qu'un commencement, Acta Ergotherapeutica Belgica, n°4, 1996.
2. CAIRE, J. M., Nouveau guide de pratique en ergothérapie : entre concepts et réalités, Collection ErgOTHérapie, Ed Solal, 2008
3. CASTELEIN, P., Du graduat au master en ergothérapie mais où sont passées nos activités ? Intervention lors du colloque du 50ème anniversaire de la création de la section ergothérapie, 21 octobre 2006.
4. COLBACH, Y., Histoire et déontologie de l'ergothérapie, syllabus HELB édition 2001/2002
5. COLBACH, Y., Histoire et déontologie de l'ergothérapie, syllabus HELB, édition 2005/2006.
6. COLBACH, Y. , NICOLAS, M.P., de l'ergothérapie à la formation des ergothérapeutes, colloque du 50ème anniversaire de la création de la section ergothérapie, 21/10/2006.
7. Commentaires et réactions autour du statut, Acta Ergotherapeutica Belgica n°4, 1996
8. DECALLONNE, L. , *Le débat éthique : la proposition de Gérard Fourez*, Acta Ergotherapeutica Belgica n°2, 1999.
9. DE DORLEDOT, G., *De l'éthique en général à l'éthique médicale...*, Acta Ergotherapeutica Belgica n°2, 1999.
10. DROLET, M.-J., *De l'éthique à l'ergothérapie – la philosophie au service de la pratique ergothérapique*, Presses de l'Université du Québec, 2013.
11. DROLET, M.J. (2017) *L'éthique en ergothérapie : une introduction* in « Expériences en ergothérapie » – IZARD, M.-H. Sauramps Edition.
12. MARTINS, S. (2015) *Agissez ... pour votre santé ! L'équilibre occupationnel : un concept clé en ergothérapie* in « Actualités en ergothérapie – L'activité humaine : un potentiel pour la santé » Ed. De Boeck
13. MCGUINN, M., *Etablissement d'un code européen de pratique pour les ergothérapeutes*, Acta Ergotherapeutica Belgica n°3, 1992.
14. MEEUS, Ph., *Aperçu de la profession d'ergothérapeute en Belgique*, Acta Ergotherapeutica Belgica n°3, 1992.
15. PIERCE, D. (2016) *La recherche en science de l'occupation décrivant l'occupation* in « La science de l'occupation pour l'ergothérapie » – Pierce, D. Ed. De Boeck
16. QUEVILLON, E. (2015) *Construire la science de l'activité humaine en France* in « Actualités en ergothérapie – L'activité humaine : un potentiel pour la santé » Ed. De Boeck
17. RADOMSKI M., TROMBLY LATHAM C. (2014) *Occupational Therapy for Physical Dysfunction – 7th Ed.* Wolters Kluwer/Lippincott Williams & Wilkins Ed.
18. SWINNEN, M., *L'éthique et l'écoute*, Acta Ergotherapeutica Belgica n°2, 1999.
19. TETREAULT, S. & IZARD, M. – H. (2017) « *Expériences en ergothérapie* » : 30 ans de transmission des savoirs in Expériences en ergothérapie – 30<sup>e</sup> série – Sous la direction de M.-H. IZARD. Ed Sauramps Médical
20. VALENTIN, C., *Le saut du millénaire*, éditorial, Acta Ergotherapeutica Belgica n°1, 2001.
21. site [www.whonamedit.com/doctor.cfm/1176.html](http://www.whonamedit.com/doctor.cfm/1176.html).
22. site [www.ch-charcot56.fr/histoire/biographie/pinel.htm](http://www.ch-charcot56.fr/histoire/biographie/pinel.htm).
23. site <http://webr.brien.univ-paris5.fr/bio/?ou=9888>

24. site [www.granddictionnaire.com/btml/fra/motdef/index](http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/motdef/index)  
 25. site [www.dunton.org/archive/biographies/william\\_rush\\_dunton\\_jr.htm](http://www.dunton.org/archive/biographies/william_rush_dunton_jr.htm)  
 26. site [www.wfot.org.au](http://www.wfot.org.au)  
 27. site [www.ergo-upe.be](http://www.ergo-upe.be)  
 28. site [www.ergobel.be](http://www.ergobel.be).  
 29. site [www.ergotherapie.be](http://www.ergotherapie.be).  
 30. site [www.anfe.asso.fr](http://www.anfe.asso.fr).  
 31. Site <http://www.otcentennial.org/moments/moments-photos-all> consulté le 20/05/17

### **Education pour la santé :**

- **AL-MASKARI, Fatma, Les maladies liées au mode de vie: un fardeau économique pour les services de santé, ONU 2010**
- **Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 juin 2008 fixant le plan communautaire opérationnel de promotion de la santé au sein de la Communauté française pour les années 2008 et 2009 (M.B. 24/09/2008)**
- **BANTUELLE, MOREL, J. et DARIN, 2000 « Des concepts et une éthique », collection santé communautaire et promotion de la santé, Bruxelles, 38p.**
- **BOURDILLON, Fr, (2009) Traité de prévention, Ed Flammarion, Col Médecine-sciences, 421 p.**
- **BROCHET, Ch, le tour de taille : un niveau marqueur du risque cardiovasculaire en Belgique, L'étude « best », Louvain Médical, 2006 ; 125, 3 : S90-96**
- **BROUSSOULOUX S. , HOUZELLE-MARCHAL N, (2006),Éducation à la santé en milieu scolaire Choisir, élaborer et développer un projet, Édition Vincent Fournier Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, Saint-Denis ,**
- **BRUCHON-SCHWEITZER, Marilou, Psychologie de la santé, modèle, concepts et méthodes, Ed Dunod, 2005, p 28-33**
- **BURY J A, (1988), Education pour la santé :concepts-enjeux-planifications, Ed De Boeck, Col Savoirs et Santé, Bruxelles, 234 p.**
- **CASPERS E, Petite histoire de l'éducation pour la santé (1997),Croix-Rouge de Belgique, 59p**
- **Conseil supérieur de la sante, Recommandations nutritionnelles pour la Belgique, Révision 2009, n° 8309, 114 p, consultable sur le site : [http://www.health.fgov.be/CSS\\_HGR/brochures](http://www.health.fgov.be/CSS_HGR/brochures)**
- **COUSTEAUX, Anne-Sophie (2010). « Représentations de la santé et cycle de vie. De la recherche du bien-être au maintien des capacités » 2010 , Paris, OSC, Sciences Po/ CNRS. p40 consulté sur le site [http://osc.sciences-po.fr/publication/pub\\_n&d.htm](http://osc.sciences-po.fr/publication/pub_n&d.htm) le 22/09/11**
- **Direction générale de la santé, Programme quinquennal et législation de promotion de la santé de la Communauté française,2004-2008 ; Bruxelles, édition 2006, 30 p.**
- **Guide pratique pour les projets de santé, Document élaboré par Juliette GUEGUEN, Guillaume FAUVEL, Niklas LUHMANN, Magali BOUCHON, Service d'Analyse, Appui et Plaidoyer (S2AP), Médecins du Monde, juin 2010, consulté et téléchargeable sur [www.mdm-scd.org/media/01/00/662164303.p](http://www.mdm-scd.org/media/01/00/662164303.p)**
- **INSTITUT NATIONAL DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ, Thésaurus en éducation à la santé, 2005,Ed: INPES, , 253 p. consulté sur <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/882.pdf>**
- **HAMANN, Jean Qui dort ne dine pas ,Le journal de la communauté universitaire, Université de Laval, Édition du 15 Septembre 2011, Volume 47, numéro 3 disponible sur <http://www.lefil.ulaval.ca/articles/qui-dort-dine-pas-32981.html>**
- **INSTANCE RÉGIONALE DE L'EDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ, Approche des concepts dans les formations d'éducation pour la Santé, 2008,**

**p 3 disponible sur [http://www.cresbretagne.fr/fichiers\\_attaches/techniques-animation.pdf](http://www.cresbretagne.fr/fichiers_attaches/techniques-animation.pdf)**

- **MENARD C., GIRARD D., LÉON C., BECK F. (dir.) Baromètre santé environnement 2007. Saint-Denis : INPES, coll. Baromètre santé, 2008 : 420 p. [www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1114.pdf](http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1114.pdf)**
  - **OMS, Consommation d'alcool, Aide-mémoire N°349, Février 2011 tiré du site <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs349/fr/index.html>**
  - **OMS, Santé 21 : Introduction à la politique-cadre de la Santé pour tous pour la Région européenne de l'OMS (Série européenne de la Santé pour tous, n° 5) 1.La Santé pour tous p23 1998 , tiré du site [http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0004/88591/EHFA5-F.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0004/88591/EHFA5-F.pdf), consulté le 20/09/2011**
  - **OMS, Statistiques sanitaires mondiales, 2010, 177 p <http://www.who.int/topics/fr/>**
  - **OMS Tabagisme Aide-mémoire N°339 Juillet 2011**
  - **OMS, (1986), Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, in Santé et bien-être social, Ottawa, 2 pp**
  - **OMS, Conférence ministérielle européenne de l'OMS sur la lutte contre l'obésité, Rapport 2007, 42 p**
  - **OMS, Constitution de l'organisation mondiale de la santé, documents fondamentaux, quarante-cinquième édition, octobre 2006**
  - **OUTILS D'INTERVENTION EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ : critères de qualité, référentiel de bonnes pratiques, Fabienne LEMONNIER, Julie BOTTÉRO, Dr Isabelle VINCENT, Christine FERRON, Inpes, 2005, 78 p**
  - **Plan national nutrition pour une meilleure santé, disponible sur le site [http://www.belgium.be/fr/sante/vie\\_saine/alimentation/plan\\_national](http://www.belgium.be/fr/sante/vie_saine/alimentation/plan_national)**
  - **SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET PROMOTION DE LA SANTÉ : LES ACTEURS ET LEURS PRATIQUES ; asbl « Santé, communauté, Participation », Martine BANTUELLE, Yves DARIO et Jacques MOREL, Bruxelles, 2000, 28 p.**
  - **SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET PROMOTION DE LA SANTÉ : DES CONCEPTS ET UNE ÉTHIQUE ; asbl « Santé, Communauté, Participation », Martine BANTUELLE, Yves DARIO et Jacques MOREL, Bruxelles, 2000, 38 p. Revue : Education santé et site [www.educationsante.be](http://www.educationsante.be)**
- Outils à disposition des professionnels : [www.pipsa.be](http://www.pipsa.be) et [www.promosante.net](http://www.promosante.net)**

### **Notions de travail en équipe pluridisciplinaire :**

- 1. Rapport sur l'état de la médecine de réadaptation en Belgique, Collège des médecins – directeurs et conseil consultatif de la rééducation fonctionnelle, Institut national de l'assurance maladie - invalidité, 2004**
- 2. Bioy A, Maquet A., Se former à la relation d'aide, Paris, 2003, Dunod**
- 3. Bioy A., Bourgeois F., Nègre I. La communication entre soignant et soigné: repères et pratiques , éd. Bréal, 2009**
- 4. Chanrion A. La notion de handicap et les représentations que l'on en a. Une Souris Verte... pour la Courte Echelle, Formation A.V.S. 2006**
- 5. Chapireau F., « La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé », Gérontologie et société 4/2001 (n° 99), p. 37-56.**
- 6. Delbrouck M., Le Burn-out du soignant, le syndrome d'épuisement professionnel, Bruxelles, 2003, De Boeck**
- 7. Delbrouck M., Comment traiter le burn-out?, Bruxelles, 2011, De Boeck**
- 8. Fougeyrollas, P., Cloutier R. , Bergeron H. , Côté J. , St Michel G.. Classification québécoise Processus de production du handicap, Québec, Réseau**

international sur le Processus de production du handicap (RIPPH)/SCCIDIH, 1998

9. Jamet C.,Herniotte C., Le PIII : au service de la résilience? In recherche en soins infirmiers N° 82 – 2005
10. Linden A., Les frontières dans les relations humaines, 2008, InterEditions, Paris.
11. Morel-Bracq M.-Ch. (2009). Modèles conceptuels en ergothérapie : introduction aux concepts fondamentaux. Marseille : Solal
12. Organisation Mondiale de la Santé (2001). Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé
13. Peters S., Mesters P., Le burn-out, 2007, Paris , Marabout
14. Ressources Pédagogiques ICRA - Equipes – Interdisciplinarité
15. Prévos A.-P., Bougie C., Équipe multidisciplinaire ou interdisciplinaire : qui fait quoi ? In Le Médecin du Québec, volume 43, numéro 11, novembre 2008
16. Rubens M.-A., Bossaert L.(2009/2010). Notions de réadaptation et travail en équipe. Syllabus HELB Ilya Prigogine.

### Sociologie :

Claudine Herzlich « Santé et maladie »

Erving Goffman « Stigmates »

Ivan Sainsaulieu « L'hôpital et ses acteurs »

Alain Blanc « Sociologie du handicap »

Joël Autret « L'hôpital aux prises avec l'histoire »

Henri-Jacques Stiker « Corps infirmes et sociétés

Eve Chiapello – Patrick Gilbert « Sociologie des outils de gestion »

Le Breton David « La sociologie du corps »

Scieur Philippe « Introduction à l'analyse de l'action collective organisée »

Gofmann Erving « Stigmate. Les usages sociaux du handicap »

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

Education santé et santé communautaire

Brochure 0-5-30 , APW, namur 2013 consultable sur le site <http://www.apw.be>

### Notions de travail en équipe pluridisciplinaire :

idem enseignant

\* Définitions:

Article 15. - § 1<sup>er</sup> du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154. Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

[http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116\\_091116.pdf](http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf) , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. »

Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

\*\*Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).

